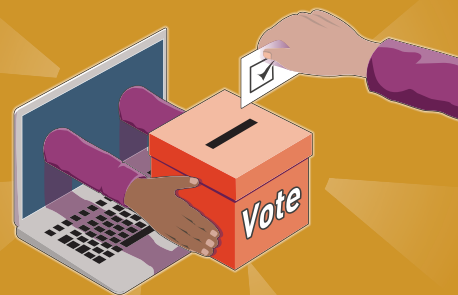


ÉLISEZ PAR VOTE ÉLECTRONIQUE VOS REPRÉSENTANT·E·S AUX CONSEILS CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1



Plus d'informations sur le site <https://elections.univ-lyon1.fr/>

POUR QUI JE VOTE ?

4 représentants des étudiants et autres usagers au Conseil d'administration (4 titulaires et 4 suppléants)

Le Conseil d'administration (CA) détermine la politique de l'établissement, en délibérant notamment sur le contenu du contrat d'établissement. Il vote le budget et approuve les comptes.

9 représentants des étudiants et autres usagers à la CFVU **circonscription sciences et technologies** (9 titulaires et 9 suppléants)

Le conseil académique (CAc) réunit les membres de la commission de la recherche (CR) et de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). Il est consulté sur la préparation du contrat d'établissement et sur la demande d'accréditation de l'établissement. Il est consulté et peut émettre des vœux notamment en matière d'orientation des politiques de formation et de recherche. La commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) adopte notamment la répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation telle qu'allouée par le conseil d'administration, les règles relatives aux examens et d'évaluation des enseignements et les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants et la validation des acquis, à faciliter leur entrée dans la vie active, à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants, à améliorer les conditions de vie et de travail, et à favoriser l'accueil et la réussite des étudiants présentant un handicap.

La commission de la formation et de la vie universitaire est également consultée sur les programmes de formation des composantes.

QUI VOTE ?

Pour le conseil d'administration :

tous les étudiants régulièrement inscrits à l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Pour la commission de la formation et la vie universitaire

les étudiants inscrits à titre principal dans les composantes suivantes :

- | | |
|--|---|
| ➤ Institut de Science Financière et d'Assurances | ➤ Faculté des Sciences |
| ➤ Polytech Lyon | ➤ UFR Biosciences |
| ➤ Institut Universitaire de Technologie Lyon 1 | ➤ Département-composante Génie Electrique et Procédés |
| ➤ INSPé de l'Académie de Lyon | ➤ Département-composante Informatique |
| ➤ Observatoire de Lyon | ➤ Département-composante Mécanique. |
| ➤ UFR STAPS | |

COMMENT JE VOTE ?

➤ Je vérifie que je suis bien inscrit sur les listes électorales.

Tous les étudiants sont inscrits d'office sur les listes électorales, seuls les auditeurs libres doivent en faire la demande.

➤ Je me connecte sur la plateforme du jeudi 12 novembre 2020 à 8h00 au vendredi 13 novembre à 14h00

➤ Pour voter, je renseigne :

Mon identifiant : numéro étudiant qui se trouve sur ma carte d'étudiant ou sur mon certificat de scolarité

Mon mot de passe : généré aléatoirement et transmis sur ma boîte mail institutionnelle (adresse en @etu.univ-lyon1.fr)

Je renseigne en complément **mon identifiant national** (code INE) : accessible sur l'application Mascot après authentification - <https://mascol.univ-lyon1.fr>

➤ Dépouillement : à l'issue immédiate des scrutins le 13 novembre 2020

➤ Proclamation des résultats : dans les trois jours suivants la fin des opérations électorales

